

## République Française

### Département

### Eure-et-Loir

Extrait du registre des délibérations de la commune de Commune de Villemeux sur Eure  
Séance ordinaire du 27/03/2015

L'an 2015 et le vingt-sept du mois de mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur RIGOURD Daniel, Maire.

Présences : RIGOURD Daniel, BUDILLON-RABATEL Dominique, PERRAULT Patrick, HUET-RANGUIN Christine, BIDANCHON Xavier, COUVÉ Christel, LHUISSIER Patrice, TOMIC Danielle, DUBOIS Dominique, TÉTON-SALMON Céline, RICARD Jean-François, MONIER Axelle, JODEAU Huguette, DOGUET Claude, BERSIHAND Louise, MARTIN David.

Absente excusée : Madame CHEVANCE Nadine pouvoir à Madame MONIER Axelle.  
Absents : Messieurs RUMELHART Marc et VERTEL Sébastien.

Secrétaire de séance : Monsieur PERRAULT Patrick.

Le compte-rendu du conseil du 20 février 2015 est approuvé.

#### **2015-3-1) Compte de gestion 2014 du Receveur Municipal - Approbation :**

Après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectués et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le compte de gestion présente :

- un excédent d'investissement de : 35 070.07
- un excédent d'exploitation de : 1 078 576.72
- soit un excédent global : 1 113 646.79

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

#### **2015-3-2) Compte Administratif 2014 de la Commune - Approbation :**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur RICARD Jean-François, doyen, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur RIGOURD Daniel, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2014**

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	562 605.70			798 733.15	562 605.70	798 605.70
Opérations de l'exercice	375 685.35	973 361.12	1 026 279.57	1 306 123.14	1 401 964.92	2 279 484.26
TOTAUX	938 291.05	973 361.12	1 026 279.57	2 104 856.29	1 964 570.62	3 078 217.41
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	938 291.05	973 361.12	1 026 279.57	2 104 856.29		
RÉSULTATS DÉFINITIFS		35 070.07		1 078 576.72		1 113 646.79

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités

de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement

de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le maire s'est retiré de la salle du conseil municipal et à laissé la présidence au doyen de l'assistance, Monsieur Jean-François RICARD afin de présenter le compte administratif 2014.

**2015-3-3) Taux d'imposition 2015 - Approbation :**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'appliquer les taux suivants:

- Taxe d'habitation : 14.08 %
- Taxe Foncière Bâti : 21.96%
- Taxe Foncière non Bâti : 43.64%

Monsieur le maire rappelle quel la baisse sensible des taux d'imposition était un engagement électoral.

**2015-3-4) Budget 2015 de la Commune – Approbation :**

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le budget principal 2015 tel que présenté ci-dessous :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Proposition</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Décision</b>
	011	Charges à caractère général	425 301	17			Approbation à l'unanimité
	012	Charges de personnel et frais assimilés	533 720	16		1	Approbation à la majorité
	65	Autres charges de gestion courante	116 600	17			Approbation à l'unanimité
	66	Charges financières	30 000	17			Approbation à l'unanimité
	67	Charges exceptionnelles	3 500	17			Approbation à l'unanimité
	022	Dépenses imprévues	70 000	17			Approbation à l'unanimité
	023	Virement à la section d'investissement	391 510	17			Approbation à l'unanimité
	042	Op. d'ordre de transfert entre sections	17 000	17			Approbation à l'unanimité
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Proposition</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Décision</b>
	013	Atténuations de charges	110 200	17			Approbation à l'unanimité
	70	Produits des services, du domaine et ventes...	104 100	17			Approbation à l'unanimité
	73	Impôts et taxes	758 300	17			Approbation à l'unanimité
	74	Dotations et participations	279 500	17			Approbation à l'unanimité
	75	Autres produits de gestion courante	69 200	17			Approbation à l'unanimité
	77	Produits exceptionnels	2 000	17			Approbation à l'unanimité
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Proposition</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Décision</b>

		Total des opérations d'équipement	472 500	17			Approbation à l'unanimité
	16	Remboursement des emprunts	120 000	17			Approbation à l'unanimité
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Proposition</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Décision</b>
	13	Subventions d'investissement	86 920	17			Approbation à l'unanimité
	10	Dotations, fonds divers	62 000	17			Approbation à l'unanimité
	021	Virement à la section de fonctionnement	391 510	17			Approbation à l'unanimité
	040	Opé. d'ordre de transfert entre section	17 000	17			Approbation à l'unanimité

Monsieur BIDANCHON Adjoint chargé des finances a présenté le budget. A la demande de certains élus, le budget définitif sera transmis par mail à chaque conseiller municipal.

Monsieur MARTIN s'est abstenu concernant le vote du chapitre 012 Charges de personnel.

#### **TOUR DE TABLE**

**Monsieur MARTIN** souhaite connaître le devenir de la place du monument aux morts.

Monsieur RIGOURD informe le conseil qu'il a rencontré Madame PETIT Architecte des Bâtiments de France et qu'ils se sont rendus sur place. Il a souhaité associé Monsieur RUMELHART à cette visite. Elle a manifesté un certain mécontentement à notre égard, sur le non respect des procédures administratives. Elle a constaté que l'aménagement réalisé modifiait d'une façon significative l'aspect général de la place.

Suite à cette visite, Madame PETIT nous fera part de ses commentaires. Alors, nous agirons au vu de ses conclusions.

Monsieur MARTIN préconise de suivre l'avis de l'ABF pour être en conformité avec les règles d'urbanisme.

**Madame MONIER** informe le conseil que l'association « La voix de Cherville » s'est penchée sur le projet présenté par la commune sur le cheminement piéton et le rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse des véhicules à Cherville. Une réflexion s'est engagée qui nécessite une rencontre avec les élus afin de tenir compte des préoccupations en matière de sécurité des habitants du hameau de Cherville.

**Madame COUVÉ** Concernant la présentation du budget, elle souhaite pouvoir comparer le compte administratif 2014 et le budget 2015.

**Monsieur DUBOIS** précise que les manifestations du 14 juillet sont actuellement en préparation avec les associations.

Il fait remonter une demande des associations qui utilisent la salle des fêtes : Les explications concernant la mise en route de l'alarme à la salle des fêtes ne sont pas très claires.

Il pointe également la difficulté pour les associations à installer puis à ranger à chaque fois les tables situées dans la salle Dodeman. A réfléchir pour améliorer le service.

**Madame TOMIC** fait le point sur le repas des anciens. Monsieur le maire souhaite que les élus s'impliquent davantage et qu'ils puissent participer à ce moment convivial.

**Monsieur RICARD** informe le conseil qu'un vieux transformateur situé derrière le hangar sur la place de la gare est un point noir dans le paysage. Il envisage de le détruire à moyen terme. Après s'être renseigné auprès

de EDF, il s'avère que ce transformateur ne contient plus d'armoire électrique. Sa destruction est donc possible et pourrait s'envisager pour 2016.

La séance est levée à 22H10

Le Maire,  
D. RIGOURD.

Les Conseillers,

Le Secrétaire de séance,  
Patrick PERRAULT.